



Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement

THEMATIQUE N° 170

Ensemble pour une Afrique forte

Coopération dans le domaine
de l'eau



Sommaire

L'eau et les problèmes d'eau en Afrique	3
Conséquences pour la politique du développement	5
Principes de la coopération allemande	5
Offres présentées à nos partenaires	6
Dialogue sectoriel international sur le thème de l'eau en Afrique	11
Exemples	14
Récapitulatif de la coopération avec l'Afrique dans le domaine de l'eau	15

Résumé

La communauté internationale s'est engagée à réaliser les Objectifs du Millénaire d'ici à 2015. C'est un véritable défi dans le cas de l'Afrique¹. C'est pour cette raison que les États africains et leurs partenaires internationaux ont adopté la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005) afin de mieux coordonner les efforts communs au cours des prochaines années.

Le Gouvernement fédéral allemand prend cette déclaration très au sérieux. Il est de notre devoir de concourir activement à une division internationale du travail qui contribue à l'efficacité de la politique de développement. Aussi, en concertation avec nos partenaires africains, nous nous concentrons de plus en plus sur des pôles d'intervention prioritaires, nous rendons nos offres de coopération transparentes au niveau international et nous les intégrons activement aux processus internationaux de coordination.

Un de ces pôles prioritaires de la coopération avec l'Afrique est la résolution des problèmes liés à l'eau, aux eaux usées et à l'assainissement. Avec des engagements nouveaux d'environ 140 millions d'euros par an, l'Allemagne fait partie des plus grands investisseurs bilatéraux sur le continent. Les grands principes qui guident notre action sont l'initiative locale et la participation de la population, la polarisation sur les populations défavorisées et la durabilité. Forts d'une longue expérience, nous axons notre offre sur des réformes dans le secteur de l'eau (adduction d'eau et assainissement de base ainsi que gestion des ressources en eau au niveau national et régional). En outre, la politique allemande de développement encourage fortement le dialogue international sur les problèmes de l'eau en Afrique.

Cette brochure s'adresse aux lectrices et lecteurs possédant des notions de politique du développement. Si vous souhaitez approfondir certains termes, vous trouverez des explications complémentaires sur le site : www.bmz.de.

1) Le mot « Afrique » ainsi que les données statistiques et les renseignements sur les programmes allemands figurant dans cette brochure se rapportent à l'Afrique subsaharienne.

L'eau et les problèmes d'eau en Afrique

« Il y a assez d'eau pour tous. Le problème auquel nous devons faire face aujourd'hui est principalement un problème de gouvernance : comment partager cette eau de façon équitable tout en assurant la pérennité des écosystèmes naturels. À ce jour, nous n'avons pas encore atteint cet équilibre. »

Citation du « deuxième Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau », 2006, p. 3 ; www.unesco.org/water/wwap

Eau et développement

Sans approvisionnement en eau propre, sans assainissement de base et sans une meilleure gestion des ressources en eau, de nombreux Objectifs du Millénaire définis en 2000 au niveau international ne pourront être atteints – notamment la réduction de la mortalité infantile, l'égalité entre les sexes ou l'amélioration de la sécurité alimentaire. Actuellement, en Afrique, le nombre de personnes n'ayant pas accès à une eau propre s'élève à 300 millions, soit 40 % de la population du continent. Plus de 60 % des Africains ne disposent pas d'une couverture sanitaire suffisante.

C'est pour cette raison que l'Allemagne, dans sa coopération au développement avec l'Afrique, donne la priorité à l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement de base. En effet, nous savons, d'une part, que l'approvisionnement en eau propre se répercute positivement sur la situation sanitaire générale – notamment la mortalité infantile et maternelle –

et sur l'égalité des chances des femmes, et d'autre part, que la pénurie d'eau peut engendrer des conflits et menacer la paix et la sécurité au niveau national et régional.

En fixant des pôles d'intervention prioritaires dans le cadre d'une division internationale du travail, nous pouvons mieux coordonner notre action avec les autres donateurs et nos partenaires et gagner ainsi en efficacité. La mise en œuvre de la division du travail prévue par la Déclaration de Paris exige que nous nous concentrons sur nos pôles d'action prioritaires, que nous formulions des offres de coopération transparentes et axées sur le développement et que nous entamions un dialogue pour en débattre. Tous les efforts de l'Allemagne visent à combattre efficacement la pauvreté en Afrique et à favoriser le développement économique et social dans l'intérêt de chaque être humain.

Les problèmes liés à l'eau : un enjeu politique

Selon les Nations unies, la médiocrité de l'accès à l'eau est davantage due à l'inefficacité des approvisionnements qu'aux pénuries d'eau. Les mauvaises pratiques de gestion, la corruption, l'absence d'institutions performantes, l'inertie bureaucratique et la faiblesse des investissements dans les domaines des ressources humaines et des infrastructures physiques sont souvent les causes principales d'un accès à l'eau insuffisant. Par conséquent, la résolution des problèmes de l'eau est avant tout un défi politique.

Progrès de la politique de l'eau en Afrique

En Afrique, la nécessité d'une bonne politique de l'eau a été longtemps sous-estimée. Toutefois, récemment, de nombreux États ont pris des mesures significatives pour réformer le secteur de l'eau et mieux gérer les ressources en eau nationales.

On peut ainsi citer en particulier le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et ses décisions concernant notamment le plan d'action à court terme pour le développement des infrastructures (PACT), le Programme détaillé du NEPAD pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural (IAEAR) de la Banque africaine de développement, de la Banque mondiale et du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW). On voit donc se profiler une nouvelle politique coopérative africaine de l'eau pour résoudre les questions de l'eau au niveau national et transfrontalier.

Harmonisation des politiques des donateurs

Les donateurs internationaux publics et les investisseurs privés sont invités à améliorer nettement la coordination de leurs actions et à concentrer leurs moyens. Dans la Déclaration de Paris de 2005, la communauté internationale a posé des règles claires : les différents donateurs doivent définir des pôles d'action prioritaire,



harmoniser leurs politiques et fournir un appui en fonction de la demande et des politiques nationales des partenaires (« alignement »).

Autrefois, en Afrique, la politique des donateurs se limitait souvent à fournir, gérer et entretenir les infrastructures hydrauliques. Aujourd'hui, nous savons que les projets isolés doivent laisser la place à des politiques sectorielles d'ensemble pour apporter des solutions durables et coopératives à la question de l'eau. Il s'agit ici de mettre durablement en accord des intérêts qui sont en concurrence pour l'eau et de concilier l'utilisation et la protection des ressources. Aussi, la priorisation appropriée du thème de l'eau et de la couverture sanitaire dans la politique des partenaires est-elle une tâche politique de premier plan. Ce niveau politique de la question de l'eau doit faire l'objet d'un dialogue entre les donateurs et les partenaires au développement.

Conséquences pour la politique du développement

Principes de la politique allemande de l'eau

Orientation vers le développement et coordination internationale

La politique allemande de développement s'inscrit dans les efforts de la communauté internationale des donateurs. L'Allemagne met prioritairement en œuvre les mesures prévues dans la Déclaration de Paris pour améliorer l'efficacité de la coopération au développement.

Dans cette optique, elle coordonne étroitement ses activités avec d'autres donateurs avec lesquels elle partage les tâches en fonction des avantages comparatifs de chacun et s'attache surtout à établir des relations de partenariat avec les pays en développement. Les approches traditionnelles de la coopération font place à un partenariat entre égaux, sur la base de l'obligation mutuelle de rendre compte et dans l'intérêt de l'appui aux politiques des partenaires (« appropriation »).

Polarisation sur les populations défavorisées

Les projets concernant l'eau ne sont pas forcément polarisés sur les populations défavorisées. Il est donc nécessaire d'intégrer cet élément lors de leur conception. Le Gouvernement fédéral allemand veut contribuer à l'efficacité des mesures dirigées vers les populations défavorisées en créant un contexte favorable et en intégrant mieux les groupes cibles.

Durabilité

L'Allemagne applique le modèle de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE²) adopté lors du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) en 2002 à Johannesburg. Dans la GIRE, l'écosystème dans son ensemble est placé

au centre des réflexions et un équilibre est recherché entre les différentes utilisations des ressources en eau.

Large participation de la population

Dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de la couverture sanitaire, la participation de la population est nécessaire pour que les projets soient mieux conçus et acceptés, et produisent ainsi des effets durables. Il est donc important que des groupes ou des individus aussi représentatifs que possible participent aux processus de décision et que les femmes aient voix au chapitre, car ce sont elles qui sont généralement responsables de l'approvisionnement en eau.

Dialogue politique et aide budgétaire

Dans le dialogue avec ses partenaires, l'Allemagne insiste constamment sur l'importance d'une bonne politique de l'eau. L'eau devrait recevoir la place qui lui revient dans la politique africaine nationale et régionale.

Pour promouvoir une bonne politique de l'eau, quand le contexte politique est favorable et que le gouvernement partenaire manifeste une volonté claire de réforme, nous complétons de plus en plus souvent la promotion traditionnelle de projets et programmes par des versements directs au budget du pays partenaire concerné ou à des fonds communs créés avec d'autres donateurs. Ce financement s'effectue sur la base d'un système cible reposant sur des accords et des contrôles. En outre, le gouvernement partenaire doit apporter la preuve que tous les fonds publics sont employés de manière transparente et appropriée.

2) La gestion intégrée des ressources en eau est un processus qui encourage une gestion coordonnée de l'eau, de la terre et des ressources qui y sont liées et vise à maximiser le bien-être économique et humain en tenant compte de la pérennité d'écosystèmes vitaux.

Offres proposées aux partenaires africains

L'efficacité par la concentration

Avec ses partenaires, l'Allemagne poursuit l'objectif d'assurer une alimentation en eau suffisante et durable pour la population, la nature, l'agriculture et l'industrie suivant le modèle de la gestion intégrée des ressources en eau. La coopération allemande soutient ce domaine avec des engagements nouveaux s'élevant à environ 140 millions d'euros par an consacrés à l'adduction d'eau en zone urbaine et à l'assainissement de base, aux réformes du secteur de l'eau et l'amélioration de la gestion de ressources en eau limitées. En outre, la coopération allemande s'engage dans l'adduction d'eau et l'assainissement de base en zone rurale. Nous concentrons de plus en plus nos actions sur les domaines où nous disposons de compétences particulièrement élevées dans les différents pays partenaires pour proposer à ces derniers des offres de contenus et de matériel clairement structurées.

Compte tenu de nos compétences et expériences spécifiques, le Gouvernement fédéral allemand soumet des offres dans deux domaines :

1. L'accès de la population à l'eau propre et à l'assainissement de base
2. La gestion de ressources en eau limitées

Nous considérons que nos domaines de compétences principaux sont l'appui aux réformes du secteur de l'eau, l'adduction d'eau, l'assainissement de base, la maîtrise de la pénurie d'eau et l'appui à la gestion des ressources en eau au niveau national et régional.

Il en résulte trois pôles d'action prioritaire pour la coopération avec nos partenaires africains dans le domaine de l'eau. Les diagrammes ci-après illustrent, sous une forme simplifiée, les interactions les plus importantes entre ces pôles prioritaires. Ils sont complétés par les exemples concrets présentés à la page 14.



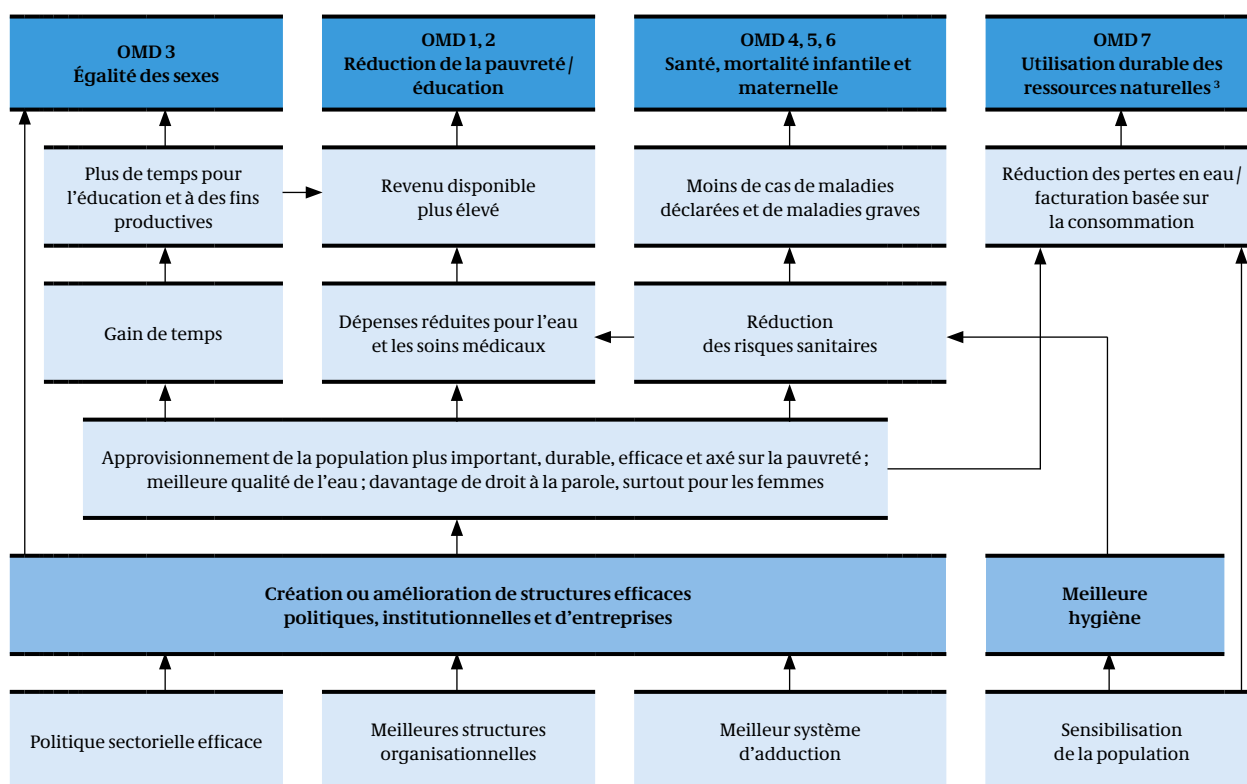
Réformes du secteur de l’eau ; adduction d’eau et assainissement de base en zone urbaine

Pour atteindre les Objectifs du Millénaire (en rapport avec l’eau) en Afrique subsaharienne, il faut augmenter fortement le nombre de ménages qui ont accès à un approvisionnement en eau et à une couverture sanitaire durables. Il faut entre autres réduire les pertes dans les conduites qui peuvent atteindre 50% actuellement. Il est également nécessaire de faire prendre conscience de la relation entre les maladies, les problèmes sanitaires et l’eau contaminée, la faible capacité de paiement des ménages privés et les mauvais payeurs que sont justement les grands clients publics (hôpitaux, casernes, écoles et autres). L’Afrique subsaharienne est également caractérisée par la dispersion du peuplement. Les villes petites et moyennes sont éloignées les unes des autres, ce qui fait grimper les coûts de construction et d’exploitation des systèmes d’approvisionnement et d’évacuation basés sur des réseaux. Une **politique sectorielle efficace** et des institutions opérationnelles sont indispensables pour attirer les investissements publics et privés.

Amélioration des structures organisationnelles

Dans le secteur de l’eau, la coopération allemande soutient par exemple les ministères chargés de l’eau en ce qui concerne le développement et la planification et les autorités réglementaires en matière de contrôle et de surveillance. Pour y parvenir, il est nécessaire d’opérer une séparation entre la politique, la réglementation et l’exécution des prestations et d’accorder un plus grand rôle à des entreprises à structure décentralisée. Les investissements financiers consacrés à mettre en place, étendre et réhabiliter l’approvisionnement en eau et la couverture sanitaire servent à **améliorer les performances des systèmes d’approvisionnement et d’évacuation** (voir page 14).

La **sensibilisation de la population** améliore l’hygiène et l’utilisation économe. L’objectif à long terme est la création de structures d’approvisionnement et d’assainissement qui satisfont durablement la demande des clients, répondent aux besoins des exploitants et créent par là même des conditions favorables aux investissements.



3) Réduction de moitié de la proportion de la population sans accès à l’approvisionnement en eau et à la couverture sanitaire

Gestion nationale des ressources en eau

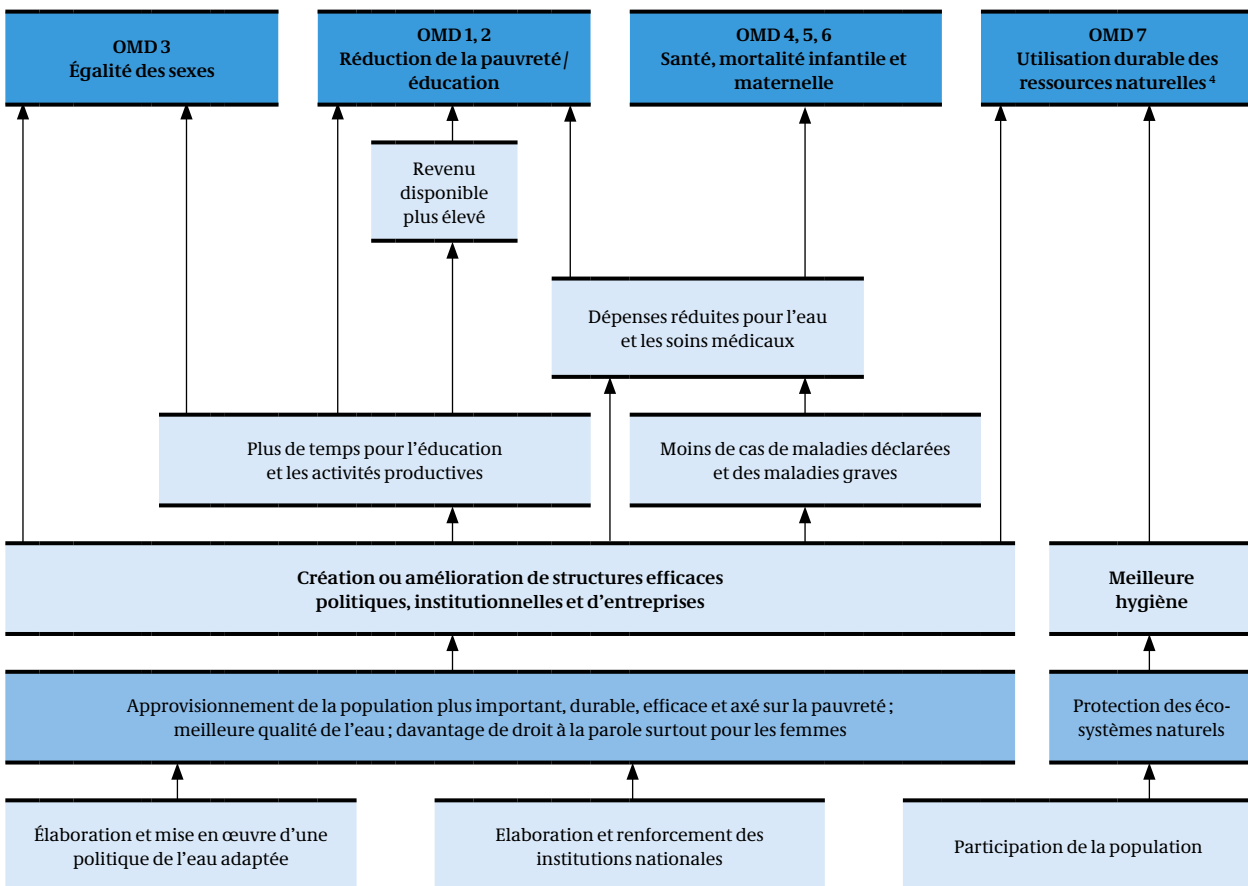
La pénurie d’eau, surtout dans les zones sèches de l’Afrique australe, est devenue un défi permanent. Les eaux superficielles ou souterraines sont l’objet d’une concurrence de plus en plus vive entre les villes, l’industrie et l’agriculture irriguée, surtout à proximité des villes. Ceux qui en font les frais sont surtout les pauvres, car ils subissent de plein fouet les conséquences de la surexploitation et de la raréfaction des ressources et sont affectés par la détérioration des écosystèmes locaux.

Pour résoudre durablement ce problème aux fortes implications politiques, il faut avant tout élaborer un compromis institutionnalisé et durable entre les différents intérêts et l’inscrire dans une **politique de l’eau appropriée**.

Dans ce cadre, des règles pourront être fixées pour partager l’eau au mieux entre les secteurs et l’utiliser rationnellement tout en préservant les écosystèmes vitaux.

Pour faciliter l’application de ces règles, l’Allemagne aide ses partenaires à **développer et renforcer leurs institutions nationales** – autorités réglementaires, opérateurs de service d’eau, organisations d’usagers de l’eau, organismes de bassins, syndicats de l’eau – et à constituer des organes de surveillance pour l’aménagement hydraulique.

La participation de la population revêt ici une importance particulière dans la mesure où les groupes d’intérêt concernés et les groupes d’utilisateurs économiquement faibles doivent



4) Réduction de moitié de la proportion de la population sans accès à l’approvisionnement en eau et à la couverture sanitaire

être intégrés aux processus de décision.

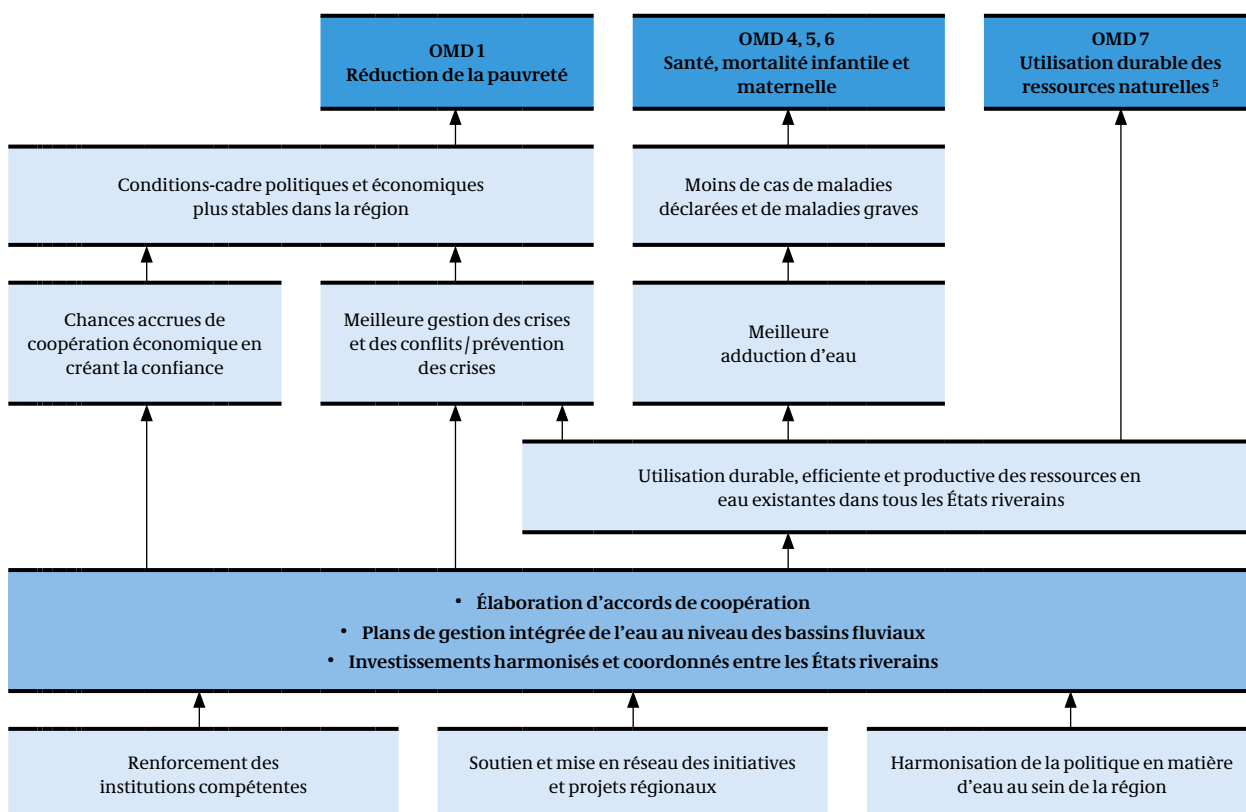
Gestion transfrontalière des ressources en eau

En Afrique subsaharienne, quelque 80 % de l'eau disponible proviennent de ressources aquifères superficielles ou souterraines transfrontalières. Dans différentes régions d'Afrique, la croissance démographique, l'urbanisation accrue et l'industrialisation provoquent une augmentation des besoins en eau qui risque d'exacerber les conflits entre États à propos de l'utilisation des bassins versants internationaux. Des conflits qui peuvent être désamorcés en assurant une coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau et une utilisation durable des ressources. Il est donc particulièrement utile de **renforcer les institutions compétentes**.

Pour assurer la stabilité et le respect des conventions et accords internationaux, la bonne volonté n'est pas suffisante : il faut aussi disposer d'infor-

mations et de données fiables et transparentes. C'est pourquoi l'Allemagne soutient la mise en place et le renforcement des commissions de gestion de bassins fluviaux existantes. Ces commissions doivent être en mesure de saisir, analyser et interpréter les données et de les présenter publiquement. Dans ce contexte, il faut aussi citer la coopération renforcée en ce qui concerne les masses d'eau souterraines transfrontalières. En outre, l'Allemagne soutient le **maillage d'initiatives et projets régionaux**, tels que les commissions économiques régionales et l'Union africaine (UA), ainsi que l'échange intense d'expériences entre les commissions de gestion des bassins fluviaux africains.

Le Gouvernement fédéral allemand soutient en outre **l'harmonisation des politiques de l'eau** à l'intérieur de la région par l'intermédiaire du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (voir pages 11 et 14).



5) Réduction de moitié de la proportion de la population sans accès à l'approvisionnement en eau et à la couverture sanitaire



La coopération allemande avec les partenaires africains dans le secteur de l'eau vise en premier lieu à assurer la pérennité écologique et la protection des ressources naturelles. Elle contribue ainsi à la réalisation du 7^e Objectif du Millénaire : réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à l'assainissement de base.

Elle produit également des effets à moyen et long terme qui ont une portée nettement plus importante. Par le soutien qu'il apporte au secteur de l'eau, le Gouvernement fédéral allemand contribue à réduire la pauvreté en Afrique, à augmenter le taux de scolarisation, à renforcer le rôle des femmes et à diminuer la mortalité infantile et maternelle.

Dialogue sectoriel international sur le thème de l'eau en Afrique

En améliorant les conditions d'ensemble, les réformes mises en œuvre dans le secteur de l'eau en Afrique réduisent la pression exercée sur des ressources de plus en plus limitées. En outre, il est indispensable d'améliorer la concertation et de concentrer les moyens sur des pôles d'action prioritaire pour que les partenaires africains puissent considérer les offres et compétences spécifiques des donateurs comme des grandeurs fiables.

L'Allemagne joue un rôle actif dans les efforts d'harmonisation entre les donateurs et soutient le dialogue politique entre les gouvernements africains.

Le Conseil des ministres africains chargés de l'eau

Le Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) a été créé en 2002. Il a pour but de donner une orientation politique et stratégique homogène au secteur de l'eau en Afrique. L'AMCOW opère dans l'esprit de l'initiative NEPAD et devrait être prochainement intégré à l'Union africaine.

Collaboration entre l'AMCOW et la coopération allemande

Le Gouvernement fédéral allemand soutient l'AMCOW dans le cadre d'un projet de coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau. Ce projet de la Coopération technique doit s'étaler sur neuf ans et dispose d'une enveloppe totale de huit millions d'euros. Il doit fournir un conseil technique à l'AMCOW dans le but de mettre en place une structure organisationnelle apte à mettre en réseau les organismes de bassin et à coordonner son planning de travail.

Le partenaire de l'AMCOW en matière de coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau est le « Réseau africain des organismes de bassin » (RAOB). En outre, un bureau de conseil a été créé pour la présidente de l'AMCOW à Kampala, Ouganda. Ce bureau soutient la mise en œuvre du programme de travail de l'AMCOW et assure un suivi des résultats pour la présidente (voir aussi page 14).





Le groupe de travail « Afrique » de l'Initiative européenne sur l'eau

Lors du Sommet mondial sur le développement durable de 2002, les présidents du Nigeria et de l'Afrique du Sud, la Commission européenne et le Conseil européen ont lancé l'Initiative européenne sur l'eau (EUWI). Cette initiative est un effort européen supplémentaire qui doit aider à réaliser les Objectifs du Millénaire dans le secteur de l'eau en soutenant les pays partenaires dans l'élaboration de leurs politiques de l'eau et de leurs stratégies sectorielles. En outre, l'EUWI constitue un forum pour le dialogue sectoriel entre les donateurs européens, d'une part, et entre l'UE et les partenaires africains, d'autre part.

L'Allemagne est membre du groupe de pilotage de l'EUWI et a exercé la présidence du groupe de travail « Afrique » (AWG) de l'EUWI en 2006. Eu égard au nouveau contexte de la coopération européenne et internationale pour le développement, les activités de l'AWG, qui étaient fortement axées sur des pays spécifiques, devraient se réorienter vers un dialogue sectoriel stratégique. L'ancrage institutionnel de cette réforme doit être assuré par l'insertion de l'AWG dans le partenariat Afrique-UE pour les infrastructures. Mis en place depuis peu, le partenariat pour les infrastructures est appelé à devenir un instrument fondamental de la coopération pour le développement entre l'Europe et l'Afrique. L'AWG poursuivra le dialogue sectoriel dans ce cadre.

Processus de Petersberg

Le processus de Petersberg a été initié par l'Allemagne en 1998 avec les « Petersberg Round Tables on Transboundary Water », une action commune du Gouvernement fédéral allemand et de la Banque mondiale. Cette initiative poursuit les objectifs suivants :

- Comprendre et utiliser l'eau comme catalyseur de la coopération internationale ;
- Créer une plate-forme pour le dialogue politique informel et l'échange d'expériences entre experts et décideurs ;
- Promouvoir les échanges Sud-Sud concernant la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau et ;
- Promouvoir la mise en œuvre du concept de la GIRE pour les eaux transfrontalières.

À ce jour, le Gouvernement fédéral allemand, en collaboration avec la Banque mondiale, a organisé cinq tables rondes sur le sujet de la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau.

En septembre 2007, en étroite collaboration avec la Banque mondiale, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et l'AMCOW, le Gouvernement fédéral allemand convoquera la 6^e table ronde de Petersberg sur la gestion transfrontalière des eaux. Cette conférence internationale, qui réunit des membres influents du monde de la politique, de la science et de la société civile dans un cadre informel, portera sur l'utilité concrète de la coopération internationale dans le domaine de l'eau pour la population des bassins internationaux africains.



Exemples

Approvisionnement/gestion des ressources en eau (niveau national) : Zambie

Conservation des moyens d'existence grâce à l'approvisionnement en eau

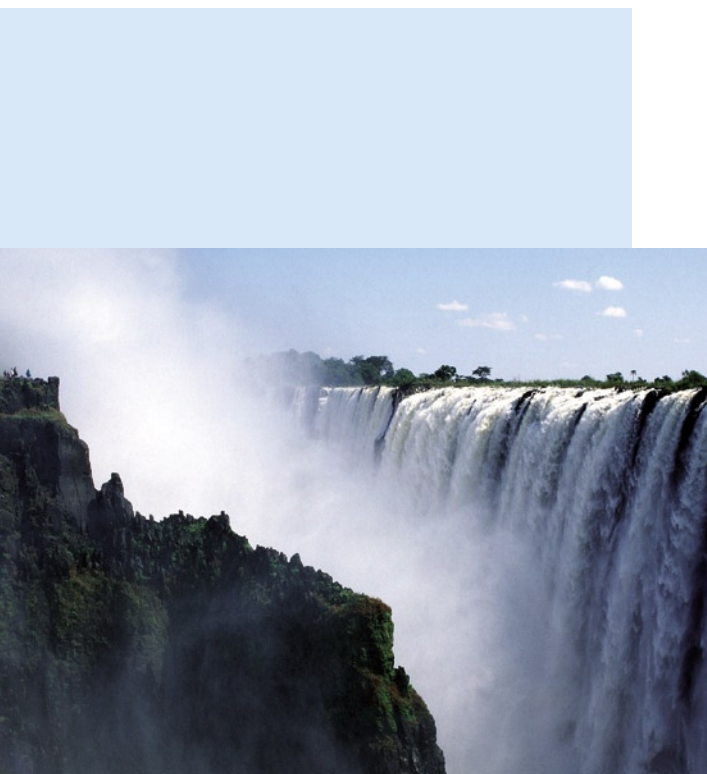
Malgré l'abondance des ressources en eau, plus de la moitié des habitants de la Zambie vivant dans les zones suburbaines n'ont aucun accès à l'eau potable et à des équipements sanitaires appropriés. Les réformes menées par la Zambie dans le domaine de l'eau sont soutenues par des investissements financiers dans les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement et par une assistance-conseil en matière de politique de l'eau. Il a ainsi été possible de créer neuf entreprises commerciales qui desservent 84 % de la population urbaine, de faciliter la mise en place d'une autorité de régulation et de transférer la responsabilité de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement aux collectivités locales.



Gestion des ressources en eau (au niveau régional) : AMCOW

Utilisation durable des ressources en eau transfrontalières

La gestion coordonnée et durable des bassins versants internationaux assure la conservation des moyens d'existence tout en prévenant les conflits, et ce pour le bien de nombreuses populations en Afrique. Les organismes de bassin communs à tous les États riverains permettent de gérer les ressources en eau avec une concertation internationale. Le Conseil des 53 ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) encourage la coopération transversale de tous les organismes de bassin. En outre, l'AMCOW s'est révélé un instrument important pour la coordination des politiques de l'eau et s'est imposé comme la voix de l'Afrique dans le domaine de l'eau. Parmi les donateurs, l'Allemagne joue un rôle de premier plan dans l'appui à l'AMCOW et dans la coopération avec les organismes de bassin en Afrique.



Récapitulatif de la coopération avec l'Afrique subsaharienne en matière d'eau

Partenaires bilatéraux de la coopération allemande au développement

Pays	Cadre international			Engagement allemand		
	DP ¹	SRP ²	MAEP ³	Pôle prioritaire d'intervention bilatérale dans le secteur de l'eau	Projets de réforme sectorielle de l'adduction d'eau et de l'assainissement en milieu urbain	Projets de gestion nationale des ressources en eau
Afrique du Sud	■		■		■	
Bénin	■	■	■	■	■	
Burkina Faso	■	■	■	■	■	■
Burundi	■	■	■		■	
Cameroun	■	■	■			
Côte d'Ivoire	■	■			■	
Erythrée				■	■	
Ethiopie	■	■	■		■	■
Ghana	■	■	■		■	
Kenya	■	■	■	■	■	
Lesotho		■	■		■	
Madagascar	■	■			■	■
Malawi	■	■	■		■	
Mali	■	■	■	■	■	
Mauritanie	■	■				■
Mozambique	■	■	■		■	
Namibie		■			■	■
Niger	■	■			■	
Nigeria			■		■	
Ouganda	■	■	■	■	■	
Rwanda	■	■	■		■	
Sénégal	■	■	■		■	
Tanzania	■	■	■	■	■	
Zambie	■	■	■		■	■
Total	20	21	18	7	22	6

1) Déclaration de Paris

2) Stratégie de réduction de la pauvreté

3) Mécanisme africain d'évaluation par les pairs

Coopération transfrontalière avec les organisations régionales – projets de la coopération allemande au développement

	Renforcement des capacités institutionnelles	Mise en réseau et coordination	Harmonisation
UA	■	■	■
SADC	■	■	■
CEA			
CEDEAO	■		
IGAD	■	■	■

Publié par

**Ministère fédéral allemand de la Coopération
économique et du Développement**

Siège à Bonn

Adenauerallee 139 – 141

D - 53113 Bonn

Tél. +49 (0)228 99 535 -0

Fax +49 (0)228 99 535 -3500

Siège à Berlin

Stresemannstraße 94

D - 10963 Berlin

Tél. +49 (0)30 18 535 -0

Fax +49 (0)30 18 535 -2501

poststelle@bmz.bund.de

www.bmz.de

Rédaction

Anita Dicke (DICKEPR)

Rédaction finale

Steffen Beitz, Dr. Andreas Foerster, Steffen Heizmann

Responsable

Hans Hammann, Ralf Schröder

Conception

FLMH, Berlin | www.flmh.de

Impression

druckpunkt GmbH, Berlin

Imprimé sur papier 100 % recyclé, avec l'écolabel Ange bleu

Crédits photographiques

Couverture Ulutuncok/laif, p. 4 Dawin Meckel/OSTKREUZ,
p. 6 Jehad Nga/ActionAid/Corbis, p. 10 + 13 Lineair/Das Fotoarchiv,
p. 11 Ute Grabowsky/photothek.net, p.12 Xinhua/Das Fotoarchiv,
p. 14 haut Henning Christoph/DAS FOTOARCHIV, en bas Stefan Boness/Ipon

Mise à jour

Janvier 2007

